

VILLE DE SAINT DENIS

CONSEIL MUNICIPAL

4ème séance de l'année

Jeudi 13 février 2025

- Élection du secrétaire de séance.
- Adoption des procès-verbaux des 4 et 9 janvier
- Communications du Maire.
- Communication de la liste des décisions prises conformément aux délibérations donnant délégation d'attribution du Conseil Municipal au Maire.

ORDRE DU JOUR

AFFAIRES IMPORTANTES

- 1 Rapport 2024 sur la situation en matière de développement durable
- 2 Rapport 2024 de la Collectivité en matière d'égalité entre les Femmes et les Hommes.
- 3 Rapport d'Orientation Budgétaire 2025.
- 4 Avis sur le projet de révision arrêté du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) de l'EPT Plaine Commune.

AFFAIRES GENERALES

- 1 Acquisition amiable de l'ancien centre de tri auprès de la SAS BP Mixte, 12 rue Jean Mermoz et cession à l'EPT Plaine Commune pour un projet de relocalisation et d'extension de la médiathèque du centre-ville
- 2 Héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 : installation des Anneaux Olympiques au sein du complexe sportif Auguste Delaune
- 3 Adhésion de la Ville de Saint-Denis à l'Union Mondiale des Villes Olympiques (UMVO)
- 4 Approbation de la convention avec la galerie Templon pour l'organisation de l'exposition Prune Nourry à la chapelle du Musée Paul Eluard

AFFAIRES COURANTES

- 1 Gestion des véhicules municipaux : information sur les conditions de mise à disposition des véhicules aux élu.e.s et agent.e.s et sur la mise en place d'un règlement intérieur d'utilisation des véhicules de la commune nouvelle
- 2 Approbation de la nouvelle convention de mise à disposition de locaux au Théâtre Gérard Philipe à titre gracieux, pour une durée de cinq ans

- 3 Acquisition à l'euro symbolique des lots n° 5 et 3 du bâtiment A de l'immeuble situé au 2 Dohis à Saint-Denis
- 4 Cession à l'euro symbolique des lots n° 18 et 19 de l'immeuble situé à l'angle de la rue Ferdinand Gambon (N°1) et de la rue Ernest Renan (N°33), à la SOREQA dans le cadre de sa mission de traitement de l'habitat indigne (bien sans maître)
- 5 Versement d'acomptes de subventions aux associations avant le vote du Budget Primitif 2025.
- 6 Prestations juridiques : conseil, assistance et représentation - Procédure : Adaptée de type 5
- 7 Mise en Oeuvre du régime indemnitaire des fonctionnaires relevant des cadres d'emplois de la Police Municipale
- 8 Autorisation de dépassement du nombre d'heures supplémentaires mensuelles susceptibles d'être effectuées par les agents de la Police municipale
- 9 Rémunération de l'équipe chargée de la collecte du recensement de la population
- 10 Création et suppressions de postes.

Saint-Denis, le 7 février 2025



Le Maire,

Mathieu HANOTIN